



**MASTERBUILT**

## Proposition 65 de la Californie

La proposition 65 de la Californie (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986) impose aux entreprises de fournir aux consommateurs californiens des avertissements concernant l'exposition à des produits chimiques susceptibles de provoquer des cancers, des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Ces avertissements permettent aux Californiens de prendre des décisions d'achat éclairées en ce qui concerne l'exposition à ces produits chimiques. Pour de plus amples renseignements sur la proposition 65, rendez-vous à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).



### **AVERTISSEMENT**

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment le DINP, reconnu par l'État de Californie comme causant le cancer, et le monoxyde de carbone, reconnu par l'État de Californie comme causant la naissance. cancer, et le monoxyde de carbone, connu par l'État de Californie pour provoquer des anomalies des malformations congénitales et d'autres effets néfastes sur la reproduction. Pour plus d'informations, consultez le site [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).